

CENTRE

Axe 8 : Accompagnement à l'entretien professionnel

Module n°3 : Module 1 : La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Contexte

Ce marché peut être déployé par plusieurs organismes de formation. Ci-dessous le programme détaillé de PRISMA.

Objectifs

Se doter des techniques permettant de fixer des objectifs évaluables.

- **Identifier** les objectifs individuels et collectifs
- **Savoir** mettre en oeuvre les techniques de fixation et de négociation
- **Définir** les indicateurs associés
- **Évaluer** les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

Programme

La fixation d'objectifs individuels et collectifs

- Sur quoi les fixer ?
- Nature possible des objectifs

La mise en oeuvre des techniques de fixation et de négociation

- Repérage de ce qu'est un objectif ?
- Formulation d'un objectif
- Caractéristiques SMART
- Comment négocier sur un objectif ?
- Donner du sens à l'objectif

La définition et formulation d'indicateurs associés

Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Exercice

2024

Code de formation

EP1-MOD1

Nature

AFR

Organisé par

DEMETER SANTÉ, EMS ou PRISMA

Durée

3 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences